

11. Laurence Monnaïs Rousselot, *Médecine coloniale, pratiques de santé et sociétés en Indochine française, 1860-1939*, thèse de doctorat, Paris VII, 1997, p. 540.
12. MEN F17 bis, rapport 1936-1937.
13. MEN F17 bis, rapport 1934-1935.
14. Amiral Decoux, *À la barre de l'Indochine*, Paris, Plon, 1949, p. 398.
15. *Ibid.*
16. MEN, F 17, rapport 1949.
17. CAOM, Aix, Agence FOM carton 244.
18. Trinh Van Thao, *Vietnam, du confucianisme au communisme*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 14-17.
19. CAOM, Aix, Rapport Guernut, rapport Escarra.
20. MEN, F17 bis, 3271.
21. Laurence Monnaïs-Rousselot, *op. cit.*, p. 545.

## L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA ET LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE

JEAN-MICHEL BEILLARD<sup>1</sup>

Vice-recteur aux relations universitaires et au développement  
Université d'Ottawa

Mais ne nous trompons pas de combat! N'ayons pas à l'égard de la langue une attitude frileuse ou défensive. Le français est profondément une langue d'avenir, à condition d'inscrire ce combat dans la réalité sociale, économique et culturelle du monde contemporain.

Boutros Boutros-Ghali (septembre 1998)

La Francophonie internationale est un espace conceptuel dont les membres ont, pour utiliser l'expression consacrée, « le français en partage ». C'est un ensemble extrêmement diversifié, non seulement en termes géographiques, économiques ou culturels, mais aussi linguistiques, puisque certains pays membres ont le français comme langue officielle unique, certains comme l'une des langues officielles, d'autres ayant une langue officielle qui n'est pas le français. Une telle diversité, si elle est source incontestable de richesses et de force, est également porteuse de défis et de faiblesses. Plongée dans un monde à géographie de plus en plus réduite par l'utilisation d'Internet, la Francophonie fait face à un avenir foncièrement tributaire d'une économie

composer. Dans un tel contexte, il n'est pas interdit de s'interroger sur l'avenir de la Francophonie internationale, de la langue française comme langue internationale, et sur les conditions nécessaires à leur épanouissement, pour ne pas dire leur survie.

Ces conditions nécessaires passent évidemment par la continuité du partage de la langue, mais de plus en plus on les ancre dans une solidarité accrue du monde francophone. À de nombreux égards, l'université est indispensable au maintien et au développement de la Francophonie : elle interroge sa société, forme ses élites et ses cadres et elle ajoute constamment au stock de la connaissance universelle par ses recherches. L'université n'est cependant que l'un des acteurs dans la pièce que la mondialisation a écrite pour la Francophonie et il n'est pas sûr que les contraintes de son fonctionnement lui permette de jouer le rôle que le public espère.

C'est dans ce sens — un mélange d'espoir et de doute — que je parlerai concrètement des institutions qui soutiennent l'université, d'une part, et la Francophonie internationale, d'autre part. La Francophonie internationale, au niveau de l'action, c'est une organisation dotée d'opérateurs. L'université, à ce même niveau, ce sont les universités. Les universités de la Francophonie montrent une telle diversité qu'il m'a semblé prudent de m'en tenir à un cas particulier, celui de l'Université d'Ottawa. C'est un cas intéressant, car c'est une université qui s'est développée dans un milieu où l'anglais est langue dominante. Son histoire permettra peut-être de dégager quelques pistes de réflexion. Avant de la présenter, on me permettra quelques remarques contextuelles.

#### La Francophonie : un contexte de diversité et de disparité

La Francophonie s'étend sur cinq continents, compte quelque 500 millions de personnes, génère un Produit National Brut de 2500 milliards de dollars et représente 18 % des échanges commerciaux mondiaux

Francophonie, son organe suprême, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement tous les deux ans<sup>2</sup>. Les statistiques sont, constatons-le, très impressionnantes.

La liste des Sommets atteste de la grande diversité géographique de la Francophonie, ceux des années 90 ayant eu lieu, dans l'ordre, à Chaillot en France, à Grand-Baie à l'île Maurice, à Cotonou au Bénin, et à Hanoi au Viêt-nam. Le dernier Sommet de la décennie aura lieu à Moncton (Nouveau-Brunswick) et celui de 2001 à Beyrouth au Liban. Boutros Boutros-Ghali a récemment accédé au poste de Secrétaire général de la Francophonie. Ce poste « est destiné à conférer une dimension politico-diplomatique au groupe francophone » et à faire entendre, sur la scène internationale, « la "voix francophone" au niveau politique et de la coopération »<sup>3</sup>.

La Francophonie, ou plus exactement l'Organisation internationale de la Francophonie, dispose d'importants moyens d'intervention qui ont leur propre spécificité. Ainsi, l'Agence de la Francophonie est l'opérateur principal des programmes de coopération au sein de la Francophonie internationale. Elle est chargée, entre autres choses, de contribuer « au développement de la langue française et à la promotion des langues et des cultures partenaires » et de favoriser « le dialogue des cultures et des civilisations »<sup>4</sup>. L'Agence universitaire de la Francophonie, quant à elle, est l'opérateur direct en matière d'enseignement supérieur et de recherche; nous en reparlerons un peu plus tard. Il convient de noter le rôle que jouent d'autres opérateurs comme l'Université Senghor d'Alexandrie, établissement privé de 3<sup>e</sup> cycle formant des cadres de haut niveau dans les domaines prioritaires au développement de l'Afrique francophone et, surtout, peut-être, TV5, la télévision internationale.

TV5 rejoint 60 millions de foyers par l'utilisation de six satellites, permettant ainsi à une partie importante du monde francophone de se réunir, en français, pour puiser dans sa riche diversité. Encore faut-il,

composer. Dans un tel contexte, il n'est pas interdit de s'interroger sur l'avenir de la Francophonie internationale, de la langue française comme langue internationale, et sur les conditions nécessaires à leur épanouissement, pour ne pas dire leur survie.

Ces conditions nécessaires passent évidemment par la continuité du partage de la langue, mais de plus en plus on les ancre dans une solidarité accrue du monde francophone. À de nombreux égards, l'université est indispensable au maintien et au développement de la Francophonie : elle interroge sa société, forme ses élites et ses cadres et elle ajoute constamment au stock de la connaissance universelle par ses recherches. L'université n'est cependant que l'un des acteurs dans la pièce que la mondialisation a écrite pour la Francophonie et il n'est pas sûr que les contraintes de son fonctionnement lui permette de jouer le rôle que le public espère.

C'est dans ce sens — un mélange d'espoir et de doute — que je parlerai concrètement des institutions qui soutiennent l'université, d'une part, et la Francophonie internationale, d'autre part. La Francophonie internationale, au niveau de l'action, c'est une organisation dotée d'opérateurs. L'université, à ce même niveau, ce sont les universités. Les universités de la Francophonie montrent une telle diversité qu'il m'a semblé prudent de m'en tenir à un cas particulier, celui de l'Université d'Ottawa. C'est un cas intéressant, car c'est une université qui s'est développée dans un milieu où l'anglais est langue dominante. Son histoire permettra peut-être de dégager quelques pistes de réflexion. Avant de la présenter, on me permettra quelques remarques contextuelles.

#### La Francophonie : un contexte de diversité et de disparité

La Francophonie s'étend sur cinq continents, compte quelque 500 millions de personnes, génère un Produit National Brut de 2500 milliards de dollars et représente 18 % des échanges commerciaux mondiaux. Elle regroupe 52 États et gouvernements ayant le français en partage, dont les actions et orientations sont définies lors du Sommet de la

Francophonie, son organe suprême, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement tous les deux ans<sup>2</sup>. Les statistiques sont, constatons-le, très impressionnantes.

La liste des Sommets atteste de la grande diversité géographique de la Francophonie, ceux des années 90 ayant eu lieu, dans l'ordre, à Chaillot en France, à Grand-Baie à l'Île Maurice, à Cotonou au Bénin, et à Hanoi au Viêt-nam. Le dernier Sommet de la décennie aura lieu à Moncton (Nouveau-Brunswick) et celui de 2001 à Beyrouth au Liban. Boutros Boutros-Ghali a récemment accédé au poste de Secrétaire général de la Francophonie. Ce poste « est destiné à conférer une dimension politico-diplomatique au groupe francophone » et à faire entendre, sur la scène internationale, « la "voix francophone" au niveau politique et de la coopération »<sup>3</sup>.

La Francophonie, ou plus exactement l'Organisation internationale de la Francophonie, dispose d'importants moyens d'intervention qui ont leur propre spécificité. Ainsi, l'Agence de la Francophonie est l'opérateur principal des programmes de coopération au sein de la Francophonie internationale. Elle est chargée, entre autres choses, de contribuer « au développement de la langue française et à la promotion des langues et des cultures partenaires » et de favoriser « le dialogue des cultures et des civilisations »<sup>4</sup>. L'Agence universitaire de la Francophonie, quant à elle, est l'opérateur direct en matière d'enseignement supérieur et de recherche; nous en reparlerons un peu plus tard. Il convient de noter le rôle que jouent d'autres opérateurs comme l'Université Senghor d'Alexandrie, établissement privé de 3<sup>e</sup> cycle formant des cadres de haut niveau dans les domaines prioritaires au développement de l'Afrique francophone et, surtout, peut-être, TV5, la télévision internationale.

TV5 rejoint 60 millions de foyers par l'utilisation de six satellites, permettant ainsi à une partie importante du monde francophone de se réunir, en français, pour puiser dans sa riche diversité. Encore faut-il, malheureusement, avoir accès à la télévision. Somme toute, ces 60 millions de foyers, mis dans le contexte des 500 millions de personnes à

rejoindre, demeure un chiffre relativement modeste. Il représente l'un des nombreux indices des grandes inégalités du monde francophone. Le français en partage, dénominateur commun d'une Francophonie internationale diverse mais aussi disparate, rejoint inégalement ses membres et parfois ne les rejoint pas du tout. L'un des grands défis de la Francophonie d'aujourd'hui, le plus grand peut-être, sera non seulement de savoir tirer parti de sa diversité mais de voir à ce que cette diversité ne soit pas disparité.

Car disparité il y a. Faut-il rappeler, en effet, qu'au sein de la Francophonie internationale se retrouvent ceux qui habitent le Canada, que les Nations Unies classent au premier rang du monde pour sa qualité de vie, et ceux qui meurent de guerres ethniques ou de faim dans les pays classés parmi les derniers? Sur les quelque 175 pays ainsi classés, 12 pays membres de la Francophonie se situent parmi les 20 derniers. Sur une base strictement comptable, un certain nombre de ces pays sont en banqueroute. On peut évidemment remettre en cause le détail de ces classifications ou de la méthodologie utilisée; mais quels que soient les indices — espérance de vie, taux d'alphabétisation, revenu par habitant, etc. —, ils attestent tous de l'immensité du fossé dans le développement des pays membres. La conclusion est simple: ces pays ont non seulement le français, mais la misère en partage. Et cette misère, on le sait, est au moins partiellement attribuable aux séquelles de leur colonisation, cette même colonisation qui les a fait membres de la Francophonie internationale.

À leur échelle, on doit s'y attendre, les universités de la Francophonie reflètent cette même diversité et souffrent des mêmes disparités. Certaines sont unilingues françaises, d'autres bilingues et d'autres utilisent une langue d'enseignement autre que le français; certaines sont très anciennes, d'autres relativement nouvelles. Autant d'éléments susceptibles d'enrichir, par leur diversité, le contenu francophone. Mais on ne peut oublier le fossé qui se creuse entre les universités les mieux nanties et les plus pauvres, fossé qui ne laisse pas présager une collaboration véritablement multilatérale entre elles. Quoi qu'il en soit, toutes ces universités font partie de l'espace francophone que

représente l'Agence universitaire de la Francophonie, mieux connue sous son ancien acronyme d'AUPELF-UREF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française — Université des réseaux d'expression française). Fondée à Montréal en 1961, l'AUPELF, transformée par la suite en AUPELF-UREF, a pris le nom d'Agence tout récemment. Elle se définit, nous l'avons vu, comme « un opérateur direct des Sommets des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage »; son « espace membres » rassemble quelque 400 établissements d'enseignement supérieur et de recherche, 338 départements d'études françaises et 12 réseaux institutionnels.

Selon Boutros Boutros-Ghali, cette Agence « a un rôle capital à jouer au sein de la Francophonie [...] dans la mesure où la tendance des nouvelles organisations internationales est de s'adresser à la société civile, c'est-à-dire aux acteurs non étatiques », y compris, bien évidemment, les universités. L'Agence dispose d'un imposant budget pour promouvoir les liens entre ses établissements membres et beaucoup d'actions ont été entreprises au cours de son existence sous ses diverses appellations. Le bilan 1988-1997 préparé pour le Sommet de Hanoi, cataloguant les activités en matière d'« espace de savoir et de progrès », de « Francophonie dans le monde », d'« espace de culture et de communication », de « Francophonie et économie » et d'« espace de droit et de démocratie » atteste clairement de l'ampleur de ces activités et des champs de préoccupation de l'Agence.

Il n'en reste pas moins vrai que la disparité des moyens mis à la disposition des universités membres rend la tâche extrêmement difficile. On peut souhaiter que l'université, même lorsqu'elle est démunie, soit un lieu privilégié de réflexion sur la société, de construction de son infrastructure intellectuelle et de formation professionnelle de ses membres. On comprendra vite, cependant, que dans les pays où le revenu moyen par habitant oscille entre 1 \$ et 2 \$ par jour et où le taux d'analphabétisme atteint 50 % à 70 % de la population, de tels souhaits s'inscrivent au registre des vœux pieux. Ces universités sont, comme leurs pays, dépendantes de l'aide extérieure et seule une aide

massive allié à une série de pré-conditions difficiles à satisfaire (comment démocratiser les études universitaires si la majorité ne sait pas lire?) peut leur permettre d'accéder à un fonctionnement adéquat. Devant de telles ruptures et des ressources qui seront toujours trop limitées, se pose alors la question de savoir où diriger l'aide au développement de l'éducation : aux universités, aux écoles primaires, aux écoles techniques, aux pays que la pauvreté empêche d'investir dans leur système éducatif ou à ceux qui y investissent déjà suffisamment pour qu'une aide plus limitée leur permette de franchir les dernières étapes?

Dans son sens profond, la relation Université-Francophonie internationale ne peut faire abstraction de cet état de fait. À leur niveau, et avec l'aide de l'Agence et d'autres organismes subventionnaires, les universités peuvent œuvrer à l'établissement de trois types de relations renforçant la Francophonie : une relation de coopération entre les universités les mieux nanties et les universités plus pauvres, c'est-à-dire de partage de ressources; une relation d'échanges entre les universités membres de l'espace francophone, c'est-à-dire — n'oublions pas l'importance du contact humain — entre les personnes qui travaillent dans ces universités; et, finalement, une relation de contexte dans la promotion de la langue et de la culture françaises, c'est-à-dire dans un contexte de plurilinguisme et de pluriculturalisme.

Ces relations sont souvent difficiles à réaliser et surtout à maintenir dans un contexte global Nord-Sud véritablement intégré. Le cas de l'Université d'Ottawa, qui œuvre dans la francophonie, le bilinguisme et le pluriculturalisme depuis sa fondation, nous donne un exemple concret de la complexité de ces questions. Puisqu'elle célèbre en 1998 son 150<sup>e</sup> anniversaire, je remonterai rapidement dans le temps pour mieux la situer.

### 150 ans de bilinguisme et de culture française

Nous sommes en 1848. La France, déjà couverte de plus de mille ans d'histoire, n'a pas réussi à imposer ses frontières « naturelles » au lendemain de la Révolution, mais elle a déjà commencé à tracer les premiers pointillés de ce que sera la Francophonie internationale. Paris, au fil des vicissitudes de son existence, est à toutes fins utiles la capitale de ce pays depuis que Clovis l'a adoptée en 486 et, depuis le Moyen Âge, sa rive gauche est le quartier de l'Université, où la Sorbonne et le Collège de France sont installés. Bien qu'elle n'ait pas alors sa physionomie d'aujourd'hui, c'est une capitale qui s'enorgueillit déjà des grands travaux entrepris par Napoléon Bonaparte pour en faire la capitale de l'Europe. Elle compte plus d'un million de sujets, sans compter, comme le veut la formule, les sujets de mécontentement. Sujets de mécontentement suffisamment graves pour qu'en 1848 la France soit à nouveau secouée par une révolution au terme de laquelle naît la II<sup>e</sup> République, elle-même un simple entracte avant le coup d'État menant au Second Empire sous lequel les frontières de la Francophonie internationale seront considérablement repoussées.

C'est de ce pays que viennent les Oblats de Marie Immaculée à qui M<sup>gr</sup> Joseph Bruno Guignes, évêque de Bytown, confie la direction d'un petit collège qui ouvre ses portes le 26 septembre 1848. Installé dans une petite ville active qui ignore qu'elle sera bientôt la capitale d'un Canada dont les frontières ne sont pas tracées, le collège accueille une soixantaine de garçons. Bytown se situant à la rencontre des deux Canadas, les tensions que causent les différences religieuses et linguistiques dans la région ne sont pas négligeables. L'évêque fondateur voit dans la création du collège la possibilité de rapprocher les « hommes d'origine et de religion différentes ». « Un pays nouveau, dit-il, où les croyances sont différentes, les antipathies nationales trop prononcées, a besoin que l'éducation rapproche les esprits et les cœurs. Un collège où les enfants de l'une et l'autre croyance se trouvent en grand nombre est bien propre à opérer cet heureux rapprochement ». Il note également le besoin de connaître l'anglais et le français sur les deux rives de l'Outaouais.

Dès son ouverture, le collège est bilingue : on y enseigne en français le matin, en anglais l'après-midi. Les oblats y apportent leur langue, leur culture, et leur ouverture à la culture et à la langue anglaise, bien qu'il semble que leur apprentissage de l'anglais n'ait pas été aussi rapide ou spontané que le souhaitait le fondateur de la congrégation<sup>10</sup>. Ils y apportent aussi, ce qui se comprend bien puisqu'ils sont d'abord et avant tout missionnaires, leur religion. Lorsque les oblats deviendront propriétaires du collège quelques années plus tard, le fondateur des oblats rappellera d'ailleurs à M<sup>r</sup> Guigues que ce sont les missions qui sont la priorité de la congrégation<sup>11</sup>. Et pourtant, un siècle s'écoulera avant que les oblats ne cèdent la responsabilité du collège, devenu depuis université, à une corporation laïque. En 1965, elle accédera aux subventions provinciales et perdra son caractère religieux. La Loi de l'Université d'Ottawa (1965) confirmera cependant sa vocation particulière en lui donnant le mandat de « favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario ».

L'Université d'Ottawa accueille aujourd'hui plus de 23 000 étudiants, répartis à raison d'environ 40 % de francophones et 60 % d'anglophones. Les francophones, minoritaires dans le Haut Canada de 1848, sont toujours minoritaires en Ontario, où ils représentent 5 % de la population provinciale. Développer la culture française dans ce contexte, on l'aura compris, signifie que l'Université doit faire des efforts particuliers pour s'assurer qu'une proportion importante de ce faible pourcentage fréquente l'établissement et qu'elle accorde une grande priorité au développement de programmes d'études en français. Cela signifie également que la grande majorité des francophones de l'Ontario connaissent la langue de la majorité lorsqu'ils entrent à l'Université et que les francophones d'ailleurs viennent y parfaire leur connaissance de l'anglais au cours de leur programme d'études. Cela signifie, enfin, que de nombreux anglophones viennent y parfaire leur français.

Année après année, les sondages faits auprès des étudiants, anglophones et francophones, indiquent que le bilinguisme est l'une des principales raisons qui leur fait choisir l'Université d'Ottawa. La confrontation des langues et des cultures n'est pas sans difficultés et occasionne parfois des virages institutionnels et des ressentiments. Mais si l'histoire de l'Université peut servir de point de repère, elle montre que lorsque les conditions sont propices et que les dirigeants exercent la vigilance requise, la coexistence du français et de l'anglais, d'une part, et de deux groupes linguistiques, d'autre part, est non seulement possible mais, pour employer les termes de son recteur de 1964 à 1984, féconde et équitale<sup>12</sup>.

Je reviendrai plus loin sur les questions de promotion de la langue dans un contexte de plurilinguisme et de multiculturalisme, puisqu'elles sont au cœur même du français en partage. Le français en partage pris au sens de partage de la langue, cependant, n'est que l'une des conditions de développement de la Francophonie. La multiplication des coopérations et des liens entre les intervenants à tous les niveaux sont autant de questions pour lesquelles la Francophonie a besoin de réponses. Ce sont ces aspects, en ce qui concerne les universités, dont je parlerai maintenant en poursuivant l'étude du cas de l'Université d'Ottawa.

### **Relations internationales et Francophonie internationale à l'Université d'Ottawa**

Profondément enracinée dans la francophonie depuis sa création, l'Université d'Ottawa s'est ouverte très tôt à la Francophonie universitaire internationale. Dès le début des années 60, avant même la création de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), elle s'investit dans des projets de coopération internationale pour appuyer les efforts de développement de pays francophones devenus récemment indépendants. Trois décennies plus tard, cette coopération continue, quoique dans un contexte géographiquement plus vaste. L'Université d'Ottawa a d'ailleurs réaffirmé son engagement à cet

effet en inscrivant formellement, vingt ans plus tard, la coopération internationale comme l'une des sept priorités de son Énoncé de mandat.

Au cours de la dernière décennie, les phénomènes de mondialisation et d'internationalisation des universités ont ajouté à cette relation d'aide une dimension d'échanges d'étudiants, de personnel et de travail en commun dans le cadre de conventions d'échanges. Nous dirons quelques mots sur chacune de ces composantes.

#### *La coopération internationale*

La coopération internationale à l'Université d'Ottawa se fait aujourd'hui à une échelle mondiale, en ce sens que de nombreux projets ont lieu en Amérique latine ou en Chine, par exemple, et pas uniquement dans le contexte de la Francophonie. Cet espace demeure néanmoins une zone privilégiée d'intervention et c'est en son sein que s'inscrivent les débuts de la coopération internationale.

Dès 1966, le Département d'administration publique de la Faculté des sciences sociales lance, à la demande du Bureau de l'aide extérieure du Canada, le Programme d'administration publique Canada Outre-Mer (PACOM) et les Séminaires d'été Canada Outre-Mer (SECOM). Le PACOM vise les cadres moyens des pays francophones de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est et de Madagascar, tandis que le programme des SECOM en accueille les hauts fonctionnaires. Les thèmes choisis sont particulièrement d'actualité, si l'on en croit Léopold Sedar Senghor, alors président du Sénégal, qui, dans son discours d'inauguration du PACOM, fait de la formation de cadres et de fonctionnaires une condition indispensable du développement national. Ayant insisté sur le rôle crucial que doit jouer l'État pour créer la nation dans les pays africains, il affirme que l'« État, pour intervenir, dispose d'un moyen : l'Administration »; il ajoute, un peu plus tard, que « nos pays sont sous-développés parce que nous n'avons pas assez de cadres bien formés »<sup>13</sup>.

Les archives de l'époque font état de la variété géographique de la provenance des cadres qui viendront se former à l'Université d'Ottawa. De 1966 à 1975, plus de 400 fonctionnaires d'une vingtaine de pays d'Afrique francophone, du Viêt-nam, du Laos et du Cambodge y étudieront l'administration publique, tantôt au niveau de l'administration centrale, tantôt au niveau des collectivités locales, toujours avec une composante pratique et une exigence de stage.

En 1967, l'Université crée une structure formelle d'appui à la coopération, l'Institut de coopération internationale. Dès ses débuts, l'Institut mettra la priorité sur deux grandes régions : le Tiers-Monde francophone et l'Amérique centrale. Le succès du PACOM l'amène à ajouter une année supplémentaire afin de fournir aux Pacomiens, puis-que tel est le nom donné aux participants, l'occasion d'une formation plus poussée. Aux Pacomiens s'ajoutent bientôt les Prodeviens, c'est-à-dire les étudiants qui suivent le Programme d'études en développement international (PRODEV), mis sur pied en 1969 à l'intention de Canadiens souhaitant faire carrière en coopération internationale ou en approfondir leur connaissance.

Quelques centaines de Prodeviens sont ainsi formés au cours des années qui suivent. La liste des mémoires soutenus à l'Institut par les diplômés Pacomiens et Prodeviens, qu'il s'agisse de problèmes chez les Touaregs de la République du Niger, de délinquance juvénile à Kinshasa, de questions de santé chez les jeunes au Laos ou d'analyse de balance de paiements ou de préférences tarifaires dans les pays pauvres, témoigne largement de la grande diversité des sujets pour lesquels l'Université forme ceux qui œuvreront dans la Francophonie internationale.

À la suite de diverses réformes de programmes et de structures, l'Institut cède la place au Bureau de la coopération internationale, où sont centralisées aujourd'hui toutes les activités institutionnelles touchant à l'international. La plupart des programmes de coopération au développement que pilote le Bureau sont financés par l'ACDI. Il s'agit

d'une coopération soutenue dans le temps et dans l'espace francophone international. Les exemples suivants donnent un aperçu de sa participation :

- projet de création du Centre de formation administrative et de perfectionnement de l'Université nationale du Bénin (1974-1980)
- projet d'appui à l'Institut national d'administration, de gestion et des hautes études internationales de l'Université d'Etat d'Haïti (1978-1990);
- projet d'appui au Département de l'éducation nationale d'Haïti (1979-1983);
- programme canadien d'assistance à l'enseignement technique au Cameroun (1988-1994);
- projet d'appui à l'Institut supérieur de gestion en Tunisie (1990-1996);
- projet d'appui à l'École inter-États d'ingénieurs de l'équipement rural et au Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût au Burkina Faso (1994-1999);
- appui à l'Université du Bénin au Togo pour le développement de phytomédicaments (1995-1997);
- appui au ministère de la Justice du Rwanda (1996-1998) en vue de la réhabilitation du système judiciaire;
- appui à la gestion universitaire à l'Université de Bangui (1995-1997).

En août dernier, dans une autre partie du monde, la première phase de mise sur pied d'un programme de MBA à l'Academia de studii economice en Roumanie a été lancée dans le cadre d'un projet se terminant en 2001.

Cette coopération, on le voit, est une collaboration centrée sur la participation des établissements partenaires dans les pays du Sud (et plus récemment les pays de l'Europe centrale et de l'Est). Elle a pour but de former des formateurs et de renforcer la capacité et l'infrastructure de ces établissements, qui, à leur tour, pourront jouer un rôle accru dans le développement de leur pays ou de leur région. La coopération d'aide au développement exige d'importants budgets, que seuls des organismes comme l'ACDI ou la Banque mondiale peuvent fournir, ce qui n'est pas sans poser problème pour une intervention durable et à grande échelle de la part des universités. Je dirai quelques mois plus loin à cet égard. Qu'il suffise de noter, comme l'a fait le nouveau président de l'Agence universitaire de la Francophonie, que « si nous voulons prévenir les déséquilibres ou les ruptures insoutenables, il faut consacrer de gros moyens au développement<sup>4</sup> ». Les universités, si elles doivent être des partenaires utiles au développement, auront besoin de budgets à la hauteur de la tâche.

#### Les conventions d'échanges

Comme la plupart des universités, l'Université d'Ottawa a signé de nombreuses conventions avec des établissements partenaires étrangers. Lorsque le Comité des relations internationales de l'Université a fait le point sur ce que devraient être ces relations, il a identifié le besoin de renforcer, à travers ses conventions d'échange, les éléments de la mission spécifique de l'Université d'Ottawa, soit le bilinguisme et la promotion de la culture française en Ontario. Il s'en est suivi un accroissement significatif du nombre de conventions, dont, en particulier, celles avec les établissements francophones. Un budget a été désigné pour appuyer les échanges s'inscrivant dans ces conventions, sous forme de bourses aux étudiants en partance, de remboursement de coûts de voyage des professeurs préparant ou alimentant des ententes et de fonds d'appui à la tenue de colloques internationaux.

Des quelque 140 conventions en vigueur, une cinquantaine sont avec des pays membres de la Francophonie internationale. Certaines, bien sûr, sont plus actives que d'autres, mais de façon générale, elles



atteignent l'objectif qu'elles ont d'assurer le contact avec d'autres membres de la communauté universitaire, professeurs, étudiants, et, à un niveau plus embryonnaire, personnel administratif. Étant donné le nombre important de conventions avec des universités francophones, une grande partie des échanges se fait dans l'espace de la Francophonie internationale. En outre, certains échanges se font entre les établissements de la francophonie canadienne, c'est-à-dire entre la francophonie hors Québec et le Québec ainsi qu'à l'intérieur de la francophonie hors Québec elle-même.

Au-delà des conventions bilatérales, l'Université participe au programme d'échange d'étudiants Ontario/Rhône-Alpes qu'elle gère depuis cette année pour le compte de la province. De la sorte, quelque 40 étudiants ontariens boursiers sont placés dans des établissements de la région Rhône-Alpes et un nombre équivalent d'étudiants de cette région est accueilli dans des universités ontariennes.

Qu'elles soient bilatérales ou multilatérales, ces conventions exemptent les étudiants des droits de scolarité dans l'établissement d'accueil, de tels droits pouvant représenter une barrière quasi insurmontable dans le cas d'étudiants de pays pauvres. Nonobstant cette exemption, force est de constater que le nombre d'étudiants d'échange provenant de la Francophonie en voie de développement demeure extrêmement faible. Le programme CIME (Cursus intégré de mobilité étudiante) que finance l'Agence universitaire de la Francophonie offre des bourses substantielles qui permettent de pallier les problèmes pécuniaires que pose la mobilité, mais ce nombre de bourses (110) est évidemment insuffisant pour rejoindre la majorité des étudiants des pays pauvres. Et pour des raisons que l'on comprendra aisément, eu égard aux disparités de développement des universités francophones, la mobilité étudiante s'inscrit surtout dans l'espace Nord, avec de nombreux échanges Canada-Europe, et, hormis quelques exceptions, de manière unidirectionnelle Sud-Nord.

Les conventions d'échange permettent aussi de favoriser les contacts entre les membres du corps professoral et administratif de la Francophonie internationale et à ces contacts s'ajoutent tous ceux qui s'établissent hors convention. Je n'insisterai pas sur l'évidence : là encore, certaines conventions donnent lieu à des échanges plus soutenus que d'autres et, sauf dans le cas des coopérations ci-dessus mentionnées, les échanges tendent à se faire dans l'espace Nord de la Francophonie.

Concluons cette section avec quelques exemples de colloques rejoignant la Francophonie internationale que l'Université d'Ottawa a organisés récemment : un colloque l'an dernier sur « L'économie du XXI<sup>e</sup> siècle : de François Perroux à la mondialisation », un colloque sur « Challes et/en son temps », tenu en septembre 1998, le colloque annuel sur « L'Université et la Francophonie » et un colloque, toujours en 1998, sur l'enseignement-apprentissage dans l'environnement multimédia en langue seconde. En décembre, le réseau Entrepreneuriat de l'Agence universitaire de la Francophonie y tiendra une conférence virtuelle pour préparer les journées scientifiques prévues au Cameroun en 1999. Autant d'activités, on s'en rend compte, qui soutiennent les contacts et donnent lieu à des publications qui permettent à la collectivité francophone de partager, dans sa langue, les connaissances qu'elle génère.

C'est sur la question de la langue et de l'attitude qu'il convient de prendre à son égard que je m'attarderai brièvement maintenant.

#### **Français en partage, espace francophone et plurilinguisme**

Le secrétaire général de la Francophonie a récemment présenté les grandes orientations qui guideraient son action durant son mandat. Il a fait état, entre autres, d'une « Francophonie décidée à promouvoir, à travers la défense de la langue française, le principe de la diversité culturelle et du plurilinguisme, et par là-même la démocratisation des relations internationales<sup>15</sup> ». Dans ce même exposé, il incite la Francophonie à ne pas être sur la défensive, à ne pas avoir une attitude

frileuse à l'égard du français et, surtout, à ne pas livrer le mauvais combat. Il envisage donc un plan d'action où la langue française, valeur en soi, doit s'affirmer comme élément d'une Francophonie plus globale dans le contexte de la mondialisation.

Je dirai différemment et moins élégamment ce que M. Boutros-Ghali nous dit : dans la défense d'une langue et d'une culture françaises confrontées à une mondialisation à l'américaine, ne confondons pas l'appel aux armes et l'appel aux larmes. Il ne sert à rien de s'apitoyer sur le sort d'une langue qui a connu son apogée internationale alors que la géographie de la puissance économique et politique s'arrête à l'Europe. Il n'est pas très productif, non plus, de regretter les changements de rapport de forces qui lui ont fait perdre son statut de langue internationale de la diplomatie. Tous ces changements sont là, autant les constater même s'ils sont désagréables.

La Francophonie internationale doit embrasser la présence et l'affirmation d'autres langues et d'autres cultures, y compris la culture qui nous vient des États-Unis. Cela suppose que la Francophonie s'ouvre davantage aux autres langues et cultures, ce qui est déjà admis et prôné par l'Organisation internationale de la Francophonie. Il est vrai qu'une telle ouverture risque de diluer la Francophonie dans son sens le plus étroit. Le lecteur pourra décider si c'est tant mieux ou tant pis. Qu'on se souvienne toutefois qu'une Francophonie définie pour refuser toute dilution perdra des alliés dont elle aura bien besoin. Si la Francophonie veut une langue véritablement internationale, elle devra cultiver la francophilie, jusqu'à ce qu'idéalement le monde entier soit francophile.

À sa modeste échelle, l'expérience de l'Université d'Ottawa montre que la coexistence de deux langues et de deux cultures est non seulement faisable mais souhaitable. En fait, à mesure que l'Université devient de plus en plus multiculturelle, les bénéfices qu'elle apporte au partage du français et de l'anglais ainsi que le partage de différentes cultures sont de plus en plus évidents. Je ne puis m'empêcher de citer cette belle formule qui ornait, il y a une vingtaine d'années, un

annuaire de l'Université : « Chacun y met du sien; chacun y prend de l'autre ». Une belle incitation, je crois, à l'enrichissement par le partage.

Il est vrai — je l'indique pour les lecteurs peu familiers avec le contexte ontarien — que certains francophones s'inquiètent des conditions qui encouragent ce partage dans un milieu où les francophones sont minoritaires. Ils y voient le danger de l'assimilation et de la perte de leur identité. Sans vouloir entrer dans un débat qui n'appartient pas à cet exposé, disons que cette inquiétude ne doit pas être prise à la légère : le danger existe. Mais l'action qu'il dicte est celle de la vigilance dans l'ouverture aux autres cultures, pas le retour sur soi-même ou sur un passé que la mondialisation a rendu périmé. C'est à l'apogée de Boutros Boutros-Ghali, qui veut que la Francophonie soit une vision alternative du monde, qu'il faut souscrire, celle d'un monde pluriel et respectueux de la diversité, dans lequel le français et la Francophonie s'imposent aux non-francophones.

De toute évidence, la langue et le fait français doivent être renforcés lorsque leur environnement peut les remettre en cause. On pensera notamment au travail qui doit se continuer sur les autoroutes de l'information et sur Internet pour que la Francophonie ne recule pas. Mais il faudra des mesures d'un tout autre ordre si l'on veut vraiment appuyer la langue et l'espace dans lequel elle doit évoluer. « Le combat pour la Francophonie, nous prévient M. Boutros-Ghali, ne sera gagné que si le français est ressenti comme une langue internationalement utile. Pour que la Francophonie s'affirme dans le monde, elle doit apparaître comme un véritable réseau de Francophonie globale, où tous, à tout moment, à tout endroit, ont accès, en français, à tous les registres de la vie, mais aussi à l'emploi<sup>16</sup> ».

C'est tout un programme! A-t-il des chances de succès?

### **En guise de conclusion : université et Francophonie, disparité et mondialisation**

La mondialisation, tous les indicateurs le montrent, ne signifie pas accession égale au monde pour les divers participants. Peut-être suffit-il de s'arrêter sur ce rappel que faisait, de passage à l'Université d'Ottawa en septembre, le président du Burkina Faso : pour le paysan Burkinabé, nous disait-il, la mondialisation signifie souvent découvrir le village voisin. Mondialisation, pour eux et beaucoup d'autres, ne signifie pas non plus accès égal à la communication ou à la transmission instantanée du savoir sur le Web. On peut être optimiste et penser que la révolution de l'électronique permettra aux pays pauvres de faire le grand saut du rattrapage. Encore faudra-t-il que les infrastructures physiques et intellectuelles soient présentes pour que les pays pauvres puissent prendre leur élan. A défaut de telles infrastructures, le saut de l'électronique se réduira à sa plus simple expression, un saut de puce. Dans la pire des hypothèses, l'économie du savoir allongera encore plus et plus vite le grand écart de l'Histoire, que les pays laissés pour compte ne peuvent déjà pas enjamber.

Il est trop facile de contraster savoir et ignorance et de faire confiance au système éducatif pour régler la question. Souvent, ces systèmes doivent être entièrement repensés, de la maternelle à l'université. Les universités ont évidemment un rôle à jouer dans la confection de nouveaux équilibres et dans la constitution d'une Francophonie véritablement globale. « Les universités, nous rappelle l'AUFELF-UREF, ont plus que jamais un mandat de réflexion sur les sociétés en ruptures idéologique, technologique, confrontées à une mondialisation galopante<sup>17</sup>. » C'est vrai ; mais la seule réflexion ne réglera pas le problème. Il faudra, comme nous l'avons indiqué plus tôt, d'énormes moyens financiers pour que la réflexion devienne action, qu'il s'agisse des universités du Nord ou du Sud. Les universités du Nord, interpellées pour une coopération dans l'espace francophone, devront évaluer ces interventions par rapport à celles que leur impose le budget de

fonctionnement qui leur est alloué et leurs autres priorités de coopération. Elles auront donc besoin de financement supplémentaire; celles du Sud encore plus.

De nombreux projets de coopération, on l'a vu dans le cas de l'Université d'Ottawa mais c'est vrai pour l'ensemble des universités francophones, ont été conçus pour former des formateurs et mettre l'accent sur le renforcement institutionnel. C'est une bonne approche, mais les investissements requis pour l'ensemble d'un pays sont tels que leur impact est rarement permanent ou tangible. La contribution financière des universités, quant à elle, est nécessairement limitée. Même lorsque la coopération internationale est une priorité importante, c'est une priorité parmi d'autres. Les universités sont appelées à rendre compte de plus en plus directement auprès des étudiants et des contribuables locaux, régionaux ou nationaux qui les financent. Constatons-le sans trop le déplorer : les bailleurs de fonds publics doivent passer le test périodique des élections. Dans un monde où la Francophonie internationale n'a pas le monopole du chômage ou de la pauvreté, deux fléaux qui sévissent aussi dans les pays riches, on ne doit pas s'étonner que la compassion des politiciens soit circonscrite par le principe que solidarité bien ordonnée commence par soi-même, c'est-à-dire par leur carte électorale.

Est-ce à dire que la coopération internationale, dans l'espace francophone ou ailleurs, est en voie de disparition? Non. Qu'on me permette néanmoins de noter deux contraintes dans le cas canadien.

La première concerne les programmes d'aide qui, indépendamment de leur domaine géographique, intéressent les universités. Les programmes d'aide de l'ACDI qui interpellent les universités visent le renforcement institutionnel, la bonne gouvernance, la participation de la femme et le développement de la société civile. Ce sont des programmes qui répondent particulièrement bien aux préoccupations des pays en voie de développement. Ils exigent, toutefois, que l'université canadienne participante fournisse 30 % des coûts du programme. Face aux importantes réductions budgétaires qui remettent en cause les autres

priorités des universités canadiennes, celles-ci n'ont guère la latitude financière requise pour une telle participation, à moins qu'elle s'inscrive dans le prolongement de leurs activités régulières d'enseignement et de recherche. De tels cas existent, mais parfois seulement. Bien souvent, eu égard au travail requis pour la préparation du cours de qualification et aux ressources internes nécessitées par le programme, les universités ne participent pas.

La seconde contrainte est plus directement liée à l'espace francophone. Les dernières années ont vu le développement de zones commerciales ou politiques à base continentale, avec un appui financier facilitant la coopération intérieure, les échanges de professeurs et d'étudiants. On pensera en particulier aux nombreux programmes de mobilité mis sur pied par la Communauté européenne et à ceux qui naissent dans les Amériques. Depuis que le Canada est devenu membre de l'Organisation des États américains, un nombre croissant de collaborations canadiennes se sont dirigées vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Ceci ne signifie pas que la Francophonie soit totalement négligée dans la coopération, mais elle est mise en concurrence.

Ainsi, l'Université d'Ottawa s'intéresse de plus en plus aux Amériques depuis la dernière décennie. Le dernier projet qu'elle a soumis à l'ACDI dans le cadre du concours pour le financement de programmes est lié au développement d'un Collège des Amériques proposé par l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI). Ce Collège, constitué de réseaux allant du droit des Amériques au transfert de la technologie en passant par l'administration des affaires, envisage la création de recherches en commun et d'échanges d'étudiants. Il ne se compare pas à l'UREF, puisqu'il n'en a ni les moyens ni la caractéristique d'une langue unique, mais force est de constater qu'il s'agit d'un collège de réseaux, d'expressions française, espagnole, portugaise et anglaise. Il est à peu près impensable, pour une université comme l'Université d'Ottawa, statutairement bilingue anglais-français, dotée d'une Faculté de droit où s'enseignent le droit civil et la Common Law, et avec un fort contingent d'hispanophones, de ne

pas participer vigoureusement à une telle initiative. La même remarque vaut pour d'autres universités canadiennes de la francophonie, dont l'Université de Montréal, qui est le siège social du Collège.

Est-ce là une tendance regrettable pour la Francophonie internationale? Pas du tout. Les universités font partie de diverses organisations internationales. L'Université d'Ottawa, outre son adhésion à l'Agence universitaire de la Francophonie, est aussi membre de l'OUJ et de l'Association des universités du Commonwealth. Elle s'enrichit de ces participations et, loin d'y perdre son identité, elle la renforce par des collaborations plurilingues et pluriculturelles. L'université, dans son ensemble, doit être universelle et donc mondiale si elle veut accomplir sa mission. La Francophonie internationale doit aussi se mondialiser si elle veut avoir un avenir digne d'elle.

Bien sûr, le chemin d'une Francophonie ouverte ne sera pas sans embûches et dans la relation Université-Francophonie, le rôle des universités ne sera pas sans problèmes. En fait, si la pleine signification du français en partage doit être celle d'une « Francophonie du partage », le chemin risque d'être interminablement long.

Dans les pays les plus pauvres, il faudra vaincre l'analphabétisme, valoriser les ressources humaines à travers l'éducation et la formation et mettre en œuvre d'ambitieux programmes pour qu'ils puissent enfin s'engager sur les *voies de l'espérance*<sup>18</sup>. Le travail de rattrapage est gigantesque, les investissements requis, énormes, et les avis sur la meilleure approche à suivre ne sont pas unanimes. Il n'est pas certain que les universités, qui peuvent jouer un rôle de premier plan dans ce rattrapage, auront les moyens de s'en acquitter pleinement. Il n'est pas certain, non plus, que les États et les gouvernements de la Francophonie pourront convaincre leurs contribuables de s'engager dans la redistribution internationale des revenus nécessitée par une mondialisation qui ne partage pas.

Posons donc, pour conclure, la question de fond : la Francophonie pourra-t-elle répondre aux attentes de ses membres ou donnera-t-elle sa langue au chat de la mondialisation?

Répondre aux attentes sera difficile. On sait que les institutions francophones, États, agences et universités feront leur part pour que la culture et la langue françaises soient partie prenante, en collaboration avec les autres cultures et les autres langues, à un monde pluriel et riche de sa diversité. Il y a une condition *sine qua non* : l'anglophonie des uns ne doit pas être l'anglophobie des autres. De ce côté, le développement de l'Université d'Ottawa devrait être un exemple encourageant. La vigilance est requise, mais l'optimisme est permis.

Quant à la question de savoir si les moyens exigés seront disponibles pour assurer que les disparités de la Francophonie internationale s'estompent, on peut être plus inquiet. La langue française survivra certainement à ces disparités. Mais si le travail de solidarité que lance l'Organisation internationale de la Francophonie devait échouer, le français en partage, importante valeur en soi, ne deviendra guère qu'un prix de consolation.

#### NOTES

1. L'auteur remercie le Bureau de la coopération internationale et les Archives de l'Université d'Ottawa.
2. Les renseignements sur les institutions de la Francophonie proviennent du Site AUF — *Qui sommes nous? La Francophonie internationale* : <<http://www.refer.qc.ca/qui/franco.htm>>.
3. *Ibid.*, p. 2.
4. *Ibid.*, p. 3.
5. <<http://www.refer.qc.ca/rsf/accueil.htm>>.
6. Allocution prononcée par Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de la Francophonie, à l'occasion de sa visite à l'Agence universitaire de la Francophonie, Montréal, 11 septembre 1998, reproduite au Site AUF — *Actualités*, p. 2 : <[http://www.refer.qc.ca/cadres/fr\\_evt.htm](http://www.refer.qc.ca/cadres/fr_evt.htm)>.

7. Cf. AUPELF-UREF, *Bilan 1988-1997*, 7<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, Hanoi, novembre 1997, p. 89.
8. *Registre des lettres de l'évêque d'Ottawa*, AAO, vol. I, p. 9, cité dans Roger Guindon, *Coexistence difficile : la dualité linguistique à l'Université d'Ottawa*, vol. 1, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1989, p. 12.
9. *Registre des lettres [...] AAO*, vol. I, p. 74, cité dans Roger Guindon, *op.cit.*, p. 12.
10. Roger Guindon, *op.cit.*, p. 6.
11. *Ibid.*, p. 21.
12. Le père Roger Guindon, o.m.i., qui a vécu 51 ans à l'Université d'Ottawa à titre d'étudiant, de professeur et d'administrateur, a écrit quatre volumes sur la coexistence linguistique à l'Université d'Ottawa. Ces volumes traitent, dans l'ordre, d'une coexistence « difficile », « menacée », « féconde » et « équitable ».
13. Léopold Sedar Senghor, « Problèmes de développement dans les pays sous-développés », discours d'inauguration du PACOM, Université d'Ottawa, 20 septembre 1966.
14. A. Bodson, « Mondialisation et Francophonie », *Universités*, vol. 19, n° 2, juin-septembre 1998, p. 25.
15. Discours du secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, à l'Institut des hautes études francophones, Chamarrande, 23 septembre 1998, Site AUF — *Actualités*, p. 2 : <[http://www.refer.qc.ca/cadres/fr\\_act.htm](http://www.refer.qc.ca/cadres/fr_act.htm)>.
16. *Ibid.*, p. 4.
17. AUPELF-UREF, *Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche*, Programmation Biennium 1998-1999, p. 32.
18. B. Compaoré, *Les voies de l'espérance*, Ouagadougou, Grande Imprimerie du Burkina, 1998, p. 107.